

# Le difficile apprentissage de l'authenticité. Biographie de François-Marie Luzel

Fañch Postic

CRBC, Université de Bretagne Occidentale, Brest.  
2008

## Pour citer cet article

Postic, Fañch, 2008. « Le difficile apprentissage de l'authenticité. Biographie de François-Marie Luzel », in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL stable - Handle : [10670/1.7phjtl](https://doi.org/10.670/1.7phjtl) | URL Bérose : [article24.html](https://www.berose.fr/article24.html)

Consulté le 2 juin 2020 à 14h21min



Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© IIAC-LAHIC, CNRS / Ministère de la Culture. Direction des Patrimoines. (Tous droits réservés)

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose ([www.berose.fr](http://www.berose.fr)), accessibles ici.

Postic, Fañch, 2008. « Le difficile apprentissage de l'authenticité. Biographie de François-Marie Luzel », in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

Second de douze enfants, François-Marie Luzel naît le 6 juin 1821 au manoir de Keramborgne, en Plouaret (Côtes d'Armor ; aujourd'hui en la commune du Vieux-Marché) dans une famille de paysans aisés. Après des études primaires à l'école de la paroisse, il entre en 1835 au Collège royal de Rennes où enseigne son oncle, Julien-Marie Lehuérou, historien de renom et collecteur de la première heure.

### **Enseignement et poésie**

Après un baccalauréat ès lettres, obtenu en 1841, Luzel s'inscrit en médecine à Brest, mais ne semble guère motivé pour des études. Il préférerait certainement poursuivre l'œuvre engagée par son oncle qui s'est donné la mort en 1843 et qu'il avait, semble-t-il, eu l'occasion d'accompagner dans ses enquêtes : ce n'est sans doute pas le fait du hasard si le premier cahier manuscrit où Luzel a noté des chants date de 1844. Étudiant à Paris où il réside en 1845, la précarité de sa situation matérielle l'incite à solliciter des frais de mission auprès du ministre de l'Instruction publique de l'époque, Narcisse de Salvandy [1]. S'il lui indique son intention de « faire [son] cours de droit », il souhaite également continuer à recueillir des chants populaires, à rechercher des manuscrits de mystères bretons et poursuivre les travaux de son oncle. Intéressé par la collecte des chants populaires, le ministre lui octroie 300 francs de frais de mission en 1845. Dans un rapport en date du 4 novembre, Luzel rend compte du résultat de ses enquêtes. Mais la commission du Comité historique des monuments, qui examine ce rapport le 16 février de l'année suivante, n'accorde que peu de considération à une recherche largement éclipsée par celle d'un La Villemarqué qui, en 1845, fait paraître une seconde édition revue et augmentée de son *Barzaz-Breiz*. Les indemnités de mission ne sont pas renouvelées pour 1846. Cela n'empêche pas Luzel de poursuivre ses collectes de chansons bretonnes.

Luzel se tourne alors vers l'enseignement. Maître d'études au collège de Lorient en 1847 (?), il est maître-répétiteur à Nantes, puis régent au collège de Dinan à la rentrée de 1848. Mais son comportement, ses idées politiques - en 1849, il est candidat républicain à l'Assemblée législative [2] - et sa pédagogie atypique - qui intègre notamment des éléments de culture populaire - ne sont pas du goût de l'Administration. Dans un long rapport daté du 24 janvier, le recteur des Côtes-du-Nord stigmatise l'« enseignement immoral et irréligieux » qu'il donnerait à ses élèves. Sont particulièrement visées des dictées. L'une d'entre elles « intitulée Le bandit et l'évêque, poétise le bandit et fait jouer à l'évêque un rôle odieux autant que ridicule [3] ». À la rentrée scolaire de 1851, il est muté au collège de Pontoise où, il semble donner satisfaction.

Ayant eu connaissance du projet du ministre Hyppolite Fortoul de constituer un recueil de « poésies populaires de la France », Luzel se propose d'y contribuer et, dès 1853, adresse à

Jean-Jacques Ampère toute une série de traductions françaises de chansons bretonnes [4].

Mais la mort de sa mère, en mai 1853, semble remettre en cause le fragile équilibre de l'exilé breton : il demande en vain à être nommé à Paris et finit par obtenir du ministre le premier d'une longue série de congés pour maladie, ou de mises en disponibilité qui lui permettent de revenir en Bretagne et de reprendre ses collectes.

Il consacre également une bonne part de son temps à une œuvre poétique – qui associe poésies populaires et compositions personnelles –, à laquelle il attache une grande importance. À Paris, il fréquente Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Maxime du Camp, les frères Goncourt... ou Henry Murger, l'auteur des *Scènes de La Vie de Bohême*, avec lequel il « noctambula », si l'on en croit Anatole Le Braz [5]. En 1855, il fait aussi la connaissance d'Augustin Sainte-Beuve : il lui demande conseil alors qu'il prépare un recueil de poésies qui paraît en 1856 sous le titre des *Chants de l'épée*. Souhaitant allier traditions orales et littérature, il conçoit, en 1857, le projet d'un roman, *Arzur Menguy*, qui n'a, dit-il, « d'autres prétentions que de peindre fidèlement quelques mœurs et vieilles coutumes bretonnes ». À la fin de 1857 ou au début de 1858, il rencontre Ernest Renan à la Bibliothèque nationale. C'est le début d'une abondante correspondance qui se poursuivra jusqu'à la mort de Renan en 1888. L'influence de l'écrivain, d'origine trégorroise comme Luzel, sera déterminante. Luzel revient pour fort peu de temps à l'enseignement, comme répétiteur au lycée de Nantes, avant d'entrer en octobre 1858 comme employé à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, où il se lie avec Adolphe Orain, l'un des futurs grands folkloristes de la Haute-Bretagne. Nommé régent au lycée de Quimper à la rentrée scolaire de 1860, Luzel refuse une mutation d'office à Landerneau et profite de l'été 1863 pour effectuer une enquête sur la côte trégorroise dont il donne un long compte rendu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Dans ces « Impressions et notes de voyage » qui, annoncent en quelque sorte les carnets de terrain ethnographiques, Luzel donne une idée du type de recherches qu'il souhaiterait mener :

« j'aurais l'œil ouvert à tout, écrit-il en préambule, et, sur mon cahier de notes, je retracerais, autant que possible sur les lieux-mêmes, mes impressions, mes observations et les pensées de toute sorte que ces spectacles divers réveilleraient en moi. Je tâcherais de reproduire aussi par la photographie – le plus sûr moyen d'être exact et vrai –, les types et les costumes bretons [...] ». « Dans ce livre, écrit au jour le jour, à bâtons rompus (en supposant toutefois que cela put devenir un jour un livre), mœurs, coutumes anciennes et modernes, histoire, langue, contes, légendes, traditions, superstitions, rêves et rêveries, travaux et peines, fêtes, jeux et festins, depuis les détails les plus ordinaires et les plus prosaïques de la vie bretonne, jusqu'aux poésies du peuple les plus élevées et les plus pures, tout aurait sa place, tout se côtoierait, un peu au hasard, il est vrai, et comme dans la vie du reste. »

La démarche est nouvelle et Luzel en est conscient :

« Que ce dût être là un bon livre, je ne l'affirmerai pas ; que ce plan ait l'approbation de tout le monde, je suis sûr du contraire ; mais, enfin, c'est ainsi que je le conçois et que je l'écrirai, ce livre, si j'avais le loisir et toutes les facilités désirables pour cela. Ne possédant aujourd'hui ni le loisir, ni les facilités dont je parle, je me contente de transcrire ici quelques notes, telles à peu près que je les trouve écrites au crayon dans le cahier qui m'accompagne toujours dans mes pérégrinations. Si elles rencontrent quelque faveur et bienveillance auprès

des lecteurs de la Revue de Bretagne et de Vendée, je puiserai encore pour eux dans mon cahier ; sinon, je m'en tiendrai à ce premier extrait, qui déjà sera de trop [6]. »

Comme le craignait Luzel, sa proposition ne rencontre pas l'intérêt escompté, et il faudra attendre 1890 pour qu'Anatole Le Braz publie, dans les *Annales de Bretagne*, la suite de ce journal de route [7].

Au début des années 1860, l'une de ses préoccupations principales demeure la chasse aux manuscrits de mystères dont il réunit une importante collection. En 1863, il édite, avec l'aide de l'abbé Jean-Guillaume Henry, un premier manuscrit, celui du *Mystère de Sainte Tryphine et du Roi Arthur* : c'est l'occasion d'un premier différend sérieux avec La Villemarqué qui, en ayant eu communication du document, aurait, semble-t-il, souhaité l'éditer pour son propre compte. En 1864, grâce à l'intervention de Renan, Luzel bénéficie d'une mission pour rechercher des mystères dans le département des Côtes-du-Nord, puis dans ceux du Finistère et du Morbihan. Sa carrière d'enseignant demeure toujours aussi chaotique. En 1864, il est nommé régent au collège de Lorient où il reste jusqu'en 1865.

### **La mise en cause de La Villemarqué et de son *Barzaz-Breiz***

Jusqu'au milieu des années 1860, par admiration et déférence pour La Villemarqué, Luzel n'ose guère publier de chansons populaires, alors que son journal de route nous le montre empressé de recueillir, à chaque occasion, *gwerziou* et cantiques. Il semble davantage préoccupé par sa carrière de poète qui l'amène, en 1865, à publier un second recueil, *Bepred Breizad. Toujours breton*. Si l'ouvrage lui vaut une critique élogieuse de Sainte-Beuve, le silence de La Villemarqué est perçu comme une nouvelle marque de dédain de la part de l'auteur du *Barzaz-Breiz* dont nombre d'écrivains bretons supportent de plus en plus mal l'étouffante mainmise sur la littérature en Bretagne.

C'est que, à l'époque, en Bretagne, celui qui souhaite publier un article sur l'histoire, la langue, la littérature... n'a guère le choix. Si l'on excepte la revue *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne), revue entièrement en langue bretonne, créée en 1865, dont le titre est une indication on ne peut plus claire sur le contenu, il n'existe qu'une seule publication périodique, la *Revue de Bretagne et de Vendée* : fondée en 1857 par Arthur Lemoyne de la Borderie, elle défend des idées conservatrices, catholiques, voire légitimistes, idées qui sont également à l'époque celle d'un La Villemarqué. Depuis 1858, Luzel y collabore régulièrement. Il convient d'ailleurs de préciser qu'il a été, au collège royal de Rennes le condisciple de La Borderie et d'Émile Grimaud, secrétaire de la rédaction et gendre de l'imprimeur de la revue, le Nantais Vincent Forest.

À partir de 1865, ce qui apparaît jusque lors comme une opposition naissante, encore souterraine, à laquelle La Villemarqué aurait certainement pu aisément mettre fin, prend une autre tournure : en Bretagne même se crée un petit réseau qui voudrait bien desserrer le carcan que celui qu'on appelle le « grand lama de la littérature bretonne », le *penn-sturier*, (« le chef-timonier »), le « *barz meur* » (le grand barde), l'archibarde... impose à la littérature bretonne. « Il est bon de faire sentir à l'Archibarde, sans manquer de forme ni de respect pourtant, écrit Luzel à son ami Jean-Pierre-Marie Le Scour le 29 décembre 1865, qu'il n'est pas le seul à s'occuper de littérature bretonne et à y entendre quelque chose, et surtout que nous ne sommes pas d'avis de nous laisser croquer par l'ogre, sans protester et nous débattre de notre mieux [8]. »

Parmi les principaux animateurs de ce qui prend bientôt la forme d'une petite conjuration on trouve, outre François-Marie Luzel, René-François Le Men, archiviste du département du Finistère et Léopold-François Sauvé, fonctionnaire des douanes. Tous trois sont notamment d'accord pour mettre en cause la coloration « druidique » que ce qu'ils appellent « le clan des bardes » entend donner aux études bretonnes, un bardisme qui, selon eux, constitue un obstacle aux travaux sérieux sur la Bretagne. La Villemarqué a en effet fondé une confrérie bardique, la « *Breuriez Breiz* », dont il est le « *Arc'hkelenner ar lez* » (le professeur suprême de la langue). L'association n'est toutefois guère active et se contente de distribuer généreusement des diplômes et des pseudonymes bardiques aux poètes et écrivains bretons. Luzel qui se voit décerner le titre de « *Barz Treger* » (Barde du Trégor) s'interroge sur le sérieux de l'affaire : « je crains un peu que l'on se moque de nous, à nous voir jouer ainsi aux Bardes, et prendre peut-être trop au sérieux des titres illusoires que nous décernons nous-mêmes – Craignons le ridicule, mon cher ami, rien n'est plus funeste en France [9]. »

Les correspondances privées échangées à partir de 1865 témoignent également d'interrogations de plus en plus pressantes sur les méthodes d'édition et sur l'authenticité même des chants publiés par La Villemarqué dans son *Barzaz-Breiz*. Au fait des nouvelles exigences de la nouvelle école critique quant à la publication des textes issus de la tradition orale, formulées en 1866 dans la *Revue Critique* par Gaston Paris dans son compte rendu du recueil de chants de Jérôme Bujeaud [10], Luzel, Le Men, Sauvé... entendent les appliquer aux collectes bretonnes. La polémique, d'abord courtoise et cantonnée à la sphère privée éclate au grand jour en octobre 1867, au moment de l'ouverture du Congrès celtique de Saint-Brieuc : dans la préface à la réédition d'un vieux dictionnaire breton-latin, le *Catholicon*, René-François Le Men s'en prend ouvertement et violemment à La Villemarqué, l'accusant d'avoir produit des faux ; c'est le début de ce qu'il est convenu d'appeler « la querelle du *Barzaz-Breiz* » qui, pendant des décennies, opposera partisans et adversaires de La Villemarqué.

Dans un premier temps Luzel n'intervient pas directement dans la controverse, se contentant de fournir l'argumentaire aux contradicteurs de La Villemarqué, tant en Bretagne (Le Men...) qu'à Paris (d'Arbois de Jubainville...). Certains, comme Sauvé, le lui reprocheront. Signe d'un caractère changeant qui lui vaudra le surnom de « caméléon » ? Hésitation compréhensible à affronter directement un homme de la stature de La Villemarqué ? Toujours est-il que Luzel préfère agir dans l'ombre, comme lors de la ténébreuse affaire de l'acquisition des manuscrits de la collection des chants de Jean-Marie de Penguern à la fin de 1867 et au début de 1868.

L'un des arguments avancés par Luzel pour expliquer sa réserve est la préparation de l'édition de ses collectes de chants populaires qui, annoncée comme un anti *Barzaz-Breiz*, est très attendue par les contradicteurs de La Villemarqué. La publication ne va pas sans mal : Luzel, quelque peu ennuyé quant à la méthode à suivre, demande, à plusieurs reprises les conseils de Renan. Il manque de références : s'il dispose des recueils de Bujeaud, il n'a pas celui de Puymaigre qu'Henri Gaidoz se charge de lui procurer [11]. Il voudrait bien également acquérir les *Chants de la Grèce moderne* de Fauriel, mais doit renoncer devant les prix demandés. De plus les souscripteurs ne se bousculent pas, c'est le moins que l'on puisse dire : une vingtaine en tout et pour tout dont le premier n'est autre que La Villemarqué lui-même. Les *Gwerziou Breiz-Izel* paraissent par fascicules à partir de 1867, puis en un premier volume en 1868. Salué par la nouvelle école critique, vilipendé par la

plupart des intellectuels bretons qui prennent la défense de La Villemarqué, l'ouvrage est un cuisant échec commercial et contribue à grever durablement les finances de Luzel. Sa situation est d'autant plus délicate que, s'étant présenté à la rentrée de 1868 au collège de Lorient, il s'entend annoncer qu'il ne fait plus partie de l'effectif. Heureusement, il apprend presque aussitôt, en octobre, qu'une mission officielle lui est accordée.

### **La rigueur scientifique contre le bon goût ?**

Est-ce la controverse et ses conséquences qui amènent Luzel à se tourner vers les contes ? Ou sa rencontre avec Barbe Tassel et Marguerite Philippe, deux conteuses d'exception ? Luzel sait en effet qu'il aborde là un domaine presque vierge en Bretagne et en saisit très vite tout l'intérêt. Il a découvert les similitudes entre les contes bretons et ceux des pâtes slaves d'un Alexandre Chodzko, ou ceux d'Islande que publie Édouard Laboulaye dans le *Conteur Breton*, une revue à laquelle collabore également Luzel. S'il a bien publié, dès 1863, quelques contes où il applique encore les principes éditoriaux d'un Émile Souvestre, c'est en juillet 1868 que Luzel manifeste pour la première fois, dans une lettre à Renan, son intention « de recueillir de vieux contes bretons ». Dès le mois d'octobre, l'écrivain intervient auprès de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, et obtient pour son protégé une mission dont l'objet est de rechercher « les documents pouvant servir à l'étude comparée de l'histoire, de la philologie et de la mythologie des différents peuples d'origine celtique ». En fait la mission sera essentiellement consacrée aux contes. L'ambition de Luzel est alors de faire pour la Basse-Bretagne ce que les frères Grimm ont fait pour l'Allemagne, « la science en moins », s'empresse-t-il d'ajouter. Très vite, il se démarque de ce qui s'est fait en la matière par le passé, appliquant aux contes les mêmes principes éditoriaux que pour ses chants populaires.

Dans son premier rapport de mission adressé en 1869 au ministre, Luzel insiste une nouvelle fois sur la nécessité d'une méthode rigoureuse en matière de collecte et d'étude des traditions populaires, ce dont la France, largement devancée par l'Allemagne et l'Angleterre, commence seulement à prendre conscience :

« ... les principes et les exigences de la nouvelle école critique ont dirigé toutes mes recherches sur les contes populaires bretons ; je me suis appliqué à donner avec une fidélité scrupuleuse les récits mêmes des conteurs rustiques ; j'ai tout recueilli dans leur langue, c'est-à-dire en breton, écrivant sous leur dictée, les arrêtant souvent et leur faisant répéter certains passages, afin de pouvoir saisir le mouvement, les nuances, les expressions mêmes. Souvent j'ai recueilli plusieurs versions du même conte, quand elles m'ont paru présenter des variantes intéressantes. »

Luzel invite même les sceptiques à vérifier ses sources en rendant visite à Barbe Tassel au bourg de Plouaret et surtout à Marguerite Philippe, au village de Pont-ar-C'hlan en Pluzunet : c'est l'occasion de dresser le portrait de sa conteuse, ce qui semble bien être une première en France. Après avoir clairement posé le difficile problème de la transcription des documents recueillis, Luzel émet également quelques idées intéressantes sur les conteurs et leur répertoire, sur les facteurs de changement... Il propose même un essai de classification des contes qui définit pour ainsi dire les catégories aujourd'hui reconnues : 1/ Contes mythologiques ; 2/ Contes légendaires chrétiens ; 3/ Récits facétieux.

C'est également l'occasion de prendre ses distances avec ses prédécesseurs, Souvestre et Du

Laurens de la Barre. Si la « poésie populaire bretonne commence à être connue, écrit-il, [...] nos anciens contes de veillées, les récits traditionnels de la muse rustique et les superstitions qui ont cours dans nos campagnes, sont encore presque complètement inconnus ». On ne peut se fier à ce qui a été publié jusqu'à présent par des écrivains qui « tous avaient la prétention de reproduire fidèlement les traditions qui se sont perpétuées de génération en génération dans nos chaumières et qui y font le charme des longues veillées d'hiver ». « Mais malheureusement, poursuit Luzel, dans ces compositions, écrites d'après des souvenirs vagues ou purement imaginaires, l'écrivain se substituait toujours au narrateur rustique, et son imagination se donnait trop libre carrière [12]. »

Quelques mois plus tôt, dans « Contes et Récits populaires des Bretons Armoricaïns », un article publié dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* [13], Luzel avait employé pour la première fois l'expression de « littérature orale » qu'il divisait en « *poésie*, qui comprend les chants populaires de toute nature » et en « *prose*, qui comprend les contes, les récits, les superstitions », proposant une classification des genres qui n'est en définitive pas si éloignée de celle qui est encore généralement en usage.

Dès 1869, Luzel prépare le manuscrit d'un volume de 35 contes bretons que, sur les conseils de Gaidoz, il aurait souhaité voir commentés par Felix Liebrecht. Mais ce dernier se refuse, lui indiquant toutefois le nom de Reinhold Köhler à qui Luzel écrit aussitôt ; mais les affaires traînent quelque peu, la guerre de 1870 survient... et le projet n'aboutit finalement pas. Luzel publie toutefois quelques contes dans le *Publicateur du Finistère*, journal édité à Quimperlé par l'imprimeur Claret et, en 1870, les réunit dans un petit recueil, sous le titre de *Contes Bretons*. Quelque peu embarrassé par la méthode d'édition à suivre pour éditer des documents oraux en prose, Luzel y propose à la critique, et à titre d'essai, six contes sous des formes plus ou moins élaborées. Trois sont donnés avec le texte en breton : « Si je ne donne le texte breton que de trois de mes contes, précise-t-il dans sa préface, c'est uniquement pour ne pas faire un *livre* de cet essai qui a pour objet spécial d'annoncer une publication beaucoup plus considérable et aussi - et surtout - de solliciter les avis et les conseils des gens compétents. » Tiré à seulement 300 exemplaires, les *Contes Bretons* de Luzel ne rencontrent guère d'écho à l'époque, sinon auprès de quelques savants de la capitale.

En 1870, quelques mois seulement avant les *Contes Bretons* de Luzel, est paru un autre recueil de contes, réunis par Amable Troude et Gabriel Milin sous le titre *Ar Marvailher brezonnek (le Conteur breton)* : sept versions intéressantes, quoique retravaillées, données en breton avec traduction en regard. Dans une lettre du 18 mars 1870 à son ami Le Scour, Milin fait état de l'inquiétude de Luzel de voir paraître un premier volume de contes dont il ne sera pas l'auteur. Comme pour le chant populaire, bien plus que d'une lutte de préséance, il s'agit d'une querelle d'école ; à la rigueur méthodique s'oppose le bon goût :

« Je trouverai toujours plus agréable, toujours j'aimerai mieux un auteur quel qu'il soit - français ou breton - qui me plaira, qui m'épanouira l'âme et tendra à élever mes sentiments vers le bien et le beau, à un autre, quel qu'il soit aussi, qui me repousse par un langage qui n'est ni prose ni vers, ni français ni breton ; par des spectacles repoussants de laideur et d'infamie, par une vérité (si c'en est une, ce qui est loin d'être prouvé) qui pose un stigmate au front de mon pays. Telle est l'œuvre préconisée par l'Institut d'ignorants qui a donné à l'homme le prix du déshonneur de sa langue et de son pays. Il l'a accepté et ne se pend pas ! Cela n'honore ni l'œuvre, ni les savants, ni l'auteur et fait sourire de mépris. »

Milin fait ici référence à la médaille et au prix de 500 francs décernés en 1868 à Luzel par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres pour son premier volume des *Gwerziou Breiz izez*. Pour La Villemarqué et ses partisans, il était inconvenant de présenter au public une matière « aussi brutalement brute [14] » que celle des documents restitués tels qu'ils avaient été recueillis. Il fallait les retravailler, polir leur trop grande vulgarité, leur donner même parfois un tour moral qu'ils n'avaient pas à l'origine.

« En habillant mes ballades rustiques, et un peu barbares, parfois, à la mode du jour, écrivait Luzel, avec lucidité, dans la préface de son premier volume des *Gwerziou Breiz izez*, et en suivant une certaine poétique du genre, bien connue aujourd'hui, j'aurais mieux vendu mon livre. Mais je ne l'ai pas voulu, et c'est bien volontairement que j'ai sacrifié le succès de librairie, le côté commercial, à la fidélité et à l'exactitude rigoureuse qu'exigent des ouvrages de ce genre, destinés autant sinon plus, à servir à l'histoire et à la philosophie qu'à la littérature et à l'esthétique. L'important, en pareille matière, est de faire comprendre, même à des esprits cultivés et lettrés, la différence qui doit exister entre un ouvrage historique et critique, tel que celui que j'ai voulu faire, et un ouvrage de littérature et d'esthétique, où l'imagination peut avoir sa large part, comme le *Barzaz-Breiz* de M. de la Villemarqué, par exemple. »

Le second volume des *Gwerziou Breiz-Izez* ne paraîtra qu'en 1874, et Luzel devra attendre plus de dix ans pour voir enfin paraître ses contes en recueil, et le petit ouvrage de Quimperlé fera longtemps figure de précurseur en la matière. C'est notamment lui qui conduit Paul Delarue, spécialiste du conte populaire en France, à déclarer que « l'année 1870 marque le commencement des recherches sur le véritable conte populaire, sur celui qui continue à vivre dans le peuple et qu'on va enfin s'efforcer de recueillir et de noter fidèlement [15] ».

Installé à Brest en ce début des années 1870, Luzel apparaît d'autant plus isolé que sa situation professionnelle et financière n'est guère brillante. Le salut ne peut alors venir que de l'extérieur. Luzel qui bénéficie déjà du soutien sans faille de l'écrivain Ernest Renan, de la bienveillance des milieux savants de la capitale, de la *Revue critique*, de la *Revue archéologique*,... est très sensible aux réactions favorables de personnalités scientifiques reconnues telles que Felix Liebrecht, Reinhold Köhler, Max Müller... Cela lui permet en quelque sorte de répondre aux arguments de La Villemarqué qui fait régulièrement valoir l'approbation de Jacob Grimm, de Ferdinand Wolf, d'Uhland... Et à sa correspondance suivie avec Ernest Renan, Luzel ajoute, à la fin de 1868, celle qu'il engage avec Henri d'Arbois de Jubainville, et surtout, en janvier 1869, avec Henri Gaidoz. Il trouvera auprès d'eux, comme auprès de Renan, les conseils et les encouragements nécessaires pour mener à bien ses travaux. L'on comprend aisément avec quel intérêt Luzel accueille le projet d'une *Revue celtique*, lancé dès 1869 par Henri Gaidoz : si elle plaçait les études celtiques dans un cadre européen, et pas seulement français, et encore moins breton – et c'est ce qui faisait évidemment sa force –, elle correspondait bien à son souci de voir émerger une publication indépendante de toute coterie et reposant sur une volonté de rigueur scientifique. Rien d'étonnant, donc, à ce que Luzel soit parmi les premiers contributeurs de la nouvelle revue qui lui offre enfin la possibilité de publier les résultats de ses collectes. Dès la première livraison, en 1872, Luzel propose *Koadalan*, un conte en breton donné avec sa traduction française en regard, et suivi des commentaires de Reinhold Köhler. Entre temps Luzel a



bénéficié de nouvelles missions. En 1870, il parcourt la Cornouaille, et plus particulièrement les monts d'Arrée. L'objet est cette fois clairement défini : « rechercher les traditions orales des Bretons Armoriciens, contes et récits populaires ». En 1872, avec plus de cent cinquante contes recueillis, dont il donne le détail, Luzel considère avoir rempli sa tâche, même s'il lui reste encore quelques lieux à explorer, les îles notamment, ce qui sera fait dès 1873.

### Du côté des républicains

Au début des années 1870, la « querelle du Barzaz-Breiz » se ranime et prend une tournure nettement politique. Luzel, se voit soutenu, à Paris, comme en Bretagne par le camp républicain : le compte rendu des *Gwerziou Breiz-Izel* dans le quotidien *Le Réveil* prend même des allures de pamphlet et accuse La Villemarqué d'avoir « modifié les chants populaires de sa province au profit du clergé et de la royauté » ; il est repris par *L'Électeur du Finistère*, le 18 juillet 1870. Un article de Félix Hemon, « La méthode de M. Luzel et de M. de La Villemarqué », publié le 30 janvier 1872 dans *Le Finistère*, journal républicain de Quimper, ravive la polémique qui atteint son paroxysme, le 5 juillet suivant, quand, à l'occasion du congrès des sociétés savantes qui se tient à Saint-Brieuc, Luzel traite de « L'authenticité des chants du Barzaz-Breiz ». Si elle ne soulève pas d'opposition notoire au moment de sa lecture, sa communication est l'objet d'un vif débat quant à son insertion dans le volume des actes du congrès. Une vive polémique oppose alors *L'Océan*, journal royaliste de Brest, au *Finistère*, journal républicain aux positions plutôt radicales, qui cherche à placer l'affaire sur un terrain plus scientifique. Mais il s'agit d'un débat de sourds. Une nouvelle polémique s'engage entre *L'Océan* et *L'Électeur du Finistère*, journal républicain de Brest, dans lequel Luzel avait fait paraître un conte intitulé Marguerite Kerlagadec, un conte héritier des fabliaux du Moyen Âge... Scandale... On parle de « vieilleries dégoûtantes »...

Luzel, dont les positions ne sont pas toujours très claires, semble donc, à la chute de l'Empire, acquis aux idées républicaines. Il en fait remonter la source à Gaidoz et au voyage qu'ils effectuent ensemble en Bretagne en 1871 : ils ont même alors le projet commun d'un *Almanak Breiz Izel*, destiné à diffuser les idées républicaines auprès de la population bretonne. Parmi les collaborateurs dont Luzel traduit les contributions en breton, on trouve un commentaire de d'Arbois de Jubainville sur la langue bretonne, une étude sur la Commune de Paris par Louis Havet (« *Torfejou potred ar Gommun* »), des articles sur l'Alsace et sur Thiers le « *pensturier ar republik* » par Gaidoz lui-même. L'avant-propos, où les initiateurs de la revue s'adressent directement aux paysans « *tud diwar ar meaz, Bretoned, ma mignoned* » (gens de la campagne, mes amis), reprend des éléments sur l'intérêt du breton et du bilinguisme qui ont été développés dès 1870 dans la pétition pour les langues provinciales dont Gaidoz a été l'un des signataires. *L'Almanak*, qui paraît au début de 1872, est un échec, faute notamment, d'appuis politiques locaux.

Il demeurera chez Luzel une profonde envie de s'adresser directement au peuple, de l'initier aux principes républicains, de lui faire prendre conscience de l'intérêt de sa propre culture : c'est ce qu'il essaiera de mettre en œuvre en 1874 quand, déçu par l'attitude des milieux intellectuels vis-à-vis de ce qu'il estime être la véritable culture populaire, il devient rédacteur en chef du journal *L'Écho de Morlaix*. Il définit ainsi l'orientation qu'il entend donner au journal :

« À chaque numéro, ou pour le moins chaque semaine, il donnera un article en breton, avec

la traduction en français... c'est surtout dans l'intérêt des populations rurales que le journal sera rédigé.

La partie littéraire et morale aussi devrait occuper une grande place dans un journal destiné à agir surtout sur les paysans... Je pense qu'il serait bon de leur présenter, dans chaque numéro du journal, ou au moins de temps en temps, quelques lignes en breton, quelque moralité, quelque fait historique, d'anciens dictons et proverbes connus dans le pays, des conseils utiles sur différents sujets, quelques vieux chants populaires ou récits de veillées. »

Un intéressant récit de voyage à l'île d'Ouessant, des veillées – qu'il réunira en 1879 sous le titre de *Veillées bretonnes* –, alimenteront notamment les colonnes du journal. Mais, miné par des polémiques stériles, d'incessantes attaques qui l'amèneront même à se battre en duel contre le rédacteur d'*Ar Wirionez* (« La Vérité »), un journal concurrent, l'expérience du journalisme est un nouvel échec. Cela aura du moins le mérite de mettre Luzel en relation avec Paul Sébillot, auteur en 1875 d'une brochure intitulée *La République c'est la tranquillité*. Luzel, qui souhaite traduire le texte en breton et le publier dans son propre journal, prend contact avec l'auteur. Dans la correspondance échangée, Sébillot évoque les quelques collectes qu'il a réalisées. Luzel lui adresse ses publications, lui fait part de ses principes méthodologiques, le pousse à collecter... ce que Sébillot finira par faire à partir de l'automne 1878. C'est également Luzel qui donne à Sébillot les coordonnées de Gaidoz [16].

Devant les difficultés d'édition de ses contes dont les manuscrits sont pourtant prêts, Luzel a dû se résoudre à les publier ici et là dans les nombreuses revues susceptibles de les accueillir (*Revue celtique*, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, *Mélusine*,...) et dans différents journaux locaux. En 1879, il fait enfin paraître à Morlaix un premier volume de *Veillées bretonnes* qui ne le satisfait pas vraiment, car il reprend les principes éditoriaux et il s'en explique longuement à Ernest Renan dans une lettre du 15 mai 1879 : « Ne pouvant publier mes contes bretons... dans un volumineux tome, avec textes et traductions, je les dissémine partout où j'ai trouvé le placement. Comme mes livres, mis à l'index par les cléricaux avec ou sans soutane, ne se vendent pas du tout en Bretagne et ne se vendront pas ailleurs, j'ai essayé, pour exciter davantage la curiosité, d'un artifice qui ne sera pas approuvé sans doute des hommes de sciences, j'y ai mêlé des conversations et des histoires de revenants également recueillis dans le peuple. » Lui-même se met en scène, sous le nom de Francès, au milieu des conteurs et des chanteurs. Afin d'assurer la vente de son ouvrage, il s'est donc tout bonnement résigné à adopter le principe de mise en scène qu'il avait critiqué chez un Souvestre ou un Du Laurens de la Barre.

### **Le temps de la notoriété et des honneurs**

En 1878 Luzel sollicite un poste de juge de paix. Nommé en 1880 à Daoulas, près de Brest, il y reste peu de temps, gagnant Quimper, où, d'abord archiviste provisoire, il succède à René-François Le Men, décédé en 1880 ; en 1883, il passe avec succès l'examen d'archiviste et, la même année devient également conservateur du Musée archéologique de la ville (aujourd'hui Musée départemental breton). Il est en outre vice-président de la Société archéologique du Finistère, dont le président est, depuis 1876, La Villemarqué, et participe également aux dîners celtiques, même s'il ne goûte guère le caractère quelque peu excentrique de leur organisateur, Narcisse Quellien.

Luzel peut enfin se consacrer à la publication de ses collectes : en 1881, Paul Sébillot, qui

crée chez l'éditeur parisien Maisonneuve la collection « Les littératures populaires de toutes les nations », se charge lui-même du premier volume mais fait appel à Luzel pour les deux suivants : ce sont les *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. En 1887, les *Contes populaires de la Basse-Bretagne* constituent les tomes XXIV, XXV et XXVI de la même collection. « Ces trois volumes, précise Luzel dans sa préface, ne contiennent pas tous les contes inédits que j'ai dans mes cahiers... J'avais la matière de cinq volumes, au moins ; mais l'économie matérielle de la publication m'a forcé à restreindre sensiblement mon cadre ». À plus de 60 ans, Luzel considère son œuvre comme achevée et sa préface aux *Contes populaires de la Basse-Bretagne* [17] constitue une manière de testament : « J'ai été le premier à donner des versions exactes et parfaitement authentiques de nos contes populaires bas-bretons ; j'ai beaucoup cherché et beaucoup trouvé ; mais il restera encore, après moi, bien des découvertes intéressantes à faire sur le sujet, et je ne puis qu'engager et encourager les jeunes folkloristes bretons à en tenter l'épreuve, en les assurant que leur peine ne sera pas perdue. »

Toutefois, stimulé par ces nouvelles perspectives, il reprend les collectes de contes et de chants. En 1890, il publie deux volumes des *Soniou Breiz-Izel* avec la collaboration d'Anatole Le Braz, un jeune professeur nommé au lycée de Quimper à la rentrée de 1886. Cette même année 1890, il reçoit la Légion d'honneur des mains de La Villemarqué avec lequel il s'était réconcilié, en apparence du moins. Luzel meurt à Quimper, le 26 février 1895, quelques mois simplement avant l'auteur du *Barzaz-Breiz*.

---

[1] Lettre du 10 août 1845 (Archives nationales) citée par Françoise Morvan, *François-Marie Luzel. Biographie*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1999, p.69-70.

[2] Il aurait obtenu 8 voix dont la sienne. Françoise Morvan, *op. cit.*, p.81.

[3] Archives nationales, cité par Françoise Morvan, *op. cit.*, p.82. On reconnaît là le conte type international 759 « God's Justice Vindicated (The Angel and the Hermit) », dont Luzel publiera dans le premier tome des *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, une belle version, recueillie en novembre 1872 à Pluzunet auprès de Marguerite Philippe (« L'ermite voyageant avec un inconnu », *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1882, tome II, p.1-10).

[4] Laurence Berthou-Bécam : « La contribution de Luzel à l'enquête Fortoul », dans *Musique bretonne*, mai-juin, 1994. 86 traductions de chansons bretonnes (dont 52 imprimées) et une chanson française.

[5] « Les petits cénacles littéraires de cette époque l'attirèrent bientôt plus que les amphithéâtres et les salles de dissection. Il fut admis dans le commerce de Théophile Gautier, de Maxime du Camp, des frères de Goncourt ; il "noctambula" avec Murger. ». Nécrologie de Luzel dans le journal *L'Union Agricole et Maritime* du 3 mars 1895.

[6] « En Basse-Bretagne. Impressions et notes de voyage (Côtes-du-Nord) », *Revue de Bretagne et de*

*Vendée*, seconde livraison, 1865, p. 304 et suivantes.

[7] *Annales de Bretagne*, tome VI, 1890. Journal des années 1864–1865, p.132 et suivantes.

[8] Lettre de Luzel à Jean-Pierre-Marie Le Scour, datée du 29 décembre 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrenou, 44J120.

[9] Lettre à Jean-Pierre-Marie Le Scour. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrenou, 44J120.

[10] Compte rendu des *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois* de Jérôme Bujeaud dans le n°19 du 12 mai 1866, p.302–312.

[11] Lettres à Renan des 5 septembre et 6 novembre 1867, publiées par Pierre Le Roux, «Lettres à Ernest Renan», dans les *Annales de Bretagne*, 1932–1933, t. XL, p. 702, 710.

[12] La teneur de cet article sera reprise dans son Premier Rapport au Ministre daté de 1869 (Archives des missions scientifiques), puis dans l'introduction aux *Contes Bretons* publiés chez Clairét à Quimperlé en 1870.

[13] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t.XXV, 1869, p.103–108.

[14] Lettre de Milin à Le Scour, 6 juin 1870. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrenou, 44J120

[15] *Le Conte populaire français*, Paris, Erasme, 1957, p.30.

[16] Lettre du 23 décembre 1878.

[17] p. XX.